

RAPPORT FINANCIER SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2021 CLOS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE LES 20 et 21 mai à Mulhouse

L'année 2021 a été marquée encore par la Covid 19 mais surtout par le titre olympique remporté l'été dernier à Tokyo par notre Equipe de France masculine seniors.

Ce titre nous a permis d'avoir de nouveaux licenciés. En effet, lors de la saison 2019/2020, avant Covid, nous avions 106 172 licenciés alors qu'au 31/03/2022, saison 2021/2022, nous avons 122 824 licenciés (toutes licences confondues, hors licences évènementielles), soit 16% de plus.

A la lecture du compte de résultat, nous pouvions nous attendre à une forte augmentation du poste licences, mutations, surclassements, mais il n'en est rien du fait de la remise de 25% accordée suite au plan de relance mis en place en 2020 (soit 162 K€ affiliations clubs, 491 K€ pour licences renouvelées, 24 K€ pour engagements Coupe de France).

Ainsi, le résultat de la Fédération en 2021, soit **1 011 874,31 €** s'explique en grande partie de la façon suivante :

- ✓ Aide ministérielle sur pertes de licences 2019/2020 → 173 K€
- ✓ Volley Nations League (VNL) :
 3ème place de l'Equipe de France seniors masculine : → 131 K€
- ✓ Aide chômage partiel→ 45 K€
- ✓ Aide Covid/Urssaf → 177 K€
- ✓ Economies sur les organisations fédérales non effectuées → 250 K€
- ✓ Economies sur la restructuration des salariés→ 300 K€

Les produits s'élèvent à **8 998 013,05 €** et les charges à **7 986 138,74 €**.

Notre bilan au 31/12/2021 indique des fonds propres associatifs pour 1 764 683,16 €, après affectation du résultat 2021.

L'actif circulant s'élève à 6 329 290 € et nos dettes à 4 470 037 €.

Dans nos actifs circulants, nous avons **5 668 652,86 €** de trésorerie, soit une variation positive de **1 690 744 €** (en 2020, la trésorerie s'élevait à **3 977 908 €).**

Cet accroissement de trésorerie provient en grande partie :

- ✓ Du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) contracté pour 600 000 €
- ✓ Des engagements à réaliser sur les appels à projets obtenus pour 244 942 €
- ✓ De l'encaissement des clubs à 100% des redevances 2021/2022
- ✓ De l'augmentation du nombre de licenciés.

Sur demande et comme les années précédentes, ces comptes sont à la disposition de tous licenciés au siège fédéral.

Fait à Choisy le Roi, le 11 avril 2022

Christian ALBE Trésorier Général de la FFvolley